

Loi Covid **non**

NON AU CHANTAGE POLITIQUE

La Loi Covid donne trop de pouvoir au Conseil fédéral et ouvre la porte à l'arbitraire. Sur la base d'évaluations de risques bâclées et des mesures telles que les confinements, elle contribue de manière décisive à plonger la Suisse dans la plus grande crise économique et sociale depuis la Seconde Guerre mondiale ! Toutes générations confondues, la population suisse a été privée d'un grand nombre de ses droits depuis plus d'un an et des centaines de milliers d'existences, des places de formation et des emplois sont en danger.

Il faut rejeter la discrimination à l'encontre des personnes non vaccinées et la surveillance de masse étendue avec traçage des contacts.

Le gouvernement nous vend le projet de Loi Covid comme s'il n'y avait pas d'alternative. Si le Non à la Loi Covid devait l'emporter, il faudra s'assurer que les indemnités soient garanties sans faille. Le Parlement a l'opportunité et la responsabilité d'intégrer une telle aide dans une loi distincte. Une motion en ce sens a déjà été déposée et elle est soutenue par plus de 20 parlementaires.

De meilleures solutions existent !

Non à la loi Covid !



CONTACT

Amis de la Constitution
CH - 3000 Berne

www.les-amis-de-la-constitution.ch
campagne@amis-de-la-constitution.ch

Les dons sont à adresser à :

Freundinnen und Freunde der Verfassung
3000 Berne
Postfinance
IBAN CH27 0900 0000 1553 2003 7

DEVENIR MEMBRE

www.les-amis-de-la-constitution.ch/Participer

Peuvent devenir membres les personnes physiques ou morales qui partagent les objectifs de l'association. Le montant de la cotisation annuelle s'élève à

CHF 50.- pour les personnes physiques et
CHF 500.- pour les entreprises, les clubs et les associations.

Devenez membre de l'association dès maintenant. Un grand nombre d'adhésions nous donne plus de poids aux yeux du public et renforce la démocratie directe.

Loi Covid **non**

La Loi Covid met fin à nos libertés

Même sans la loi Covid, les aides continueront à être attribuées!*



LoiCovid-**NON**.ch



*Plus d'infos:

ARGUMENTS: Tout plaide pour un **NON** à la loi COVID!

LA LOI EST DISCRIMINATOIRE EN PARTICULIER ENVERS LES PERSONNES NON-VACCINÉES

Certains lieux sont autorisés à ouvrir, d'autres non. Depuis un an, les absurdités se succèdent. Il y a pire : les personnes non-vaccinées vont être privées de leurs droits fondamentaux ! Qui seront les prochains ? Les fumeurs ? Les personnes en surpoids ? Les personnes en manque d'exercice ? Arrêtons cette politique arbitraire gouvernementale avant qu'il ne soit trop tard !

NON A LA DISCRIMINATION !

POURQUOI PERDRE DES DROITS POUR DES AIDES INSUFFISANTES ?

La meilleure façon d'aider les entreprises est de mettre fin immédiatement à des mesures dangereuses et injustes. Il existe de bien meilleures alternatives ! Ainsi, les aides devraient être transférées dans une loi distincte. Cette démarche a déjà été initiée par 20 parlementaires et peut être mise en œuvre dès la session d'été ! Cette solution aura une réelle chance avec le rejet de la Loi Covid.

NON AU CHANTAGE DES SUBVENTIONS !

SURVEILLANCE DE MASSE AVEC TRAÇAGE TOTAL DES CONTACTS

Tout a commencé de manière innocente : le traçage numérique des contacts était censé être volontaire. Mais la Loi Covid crée désormais la base d'un traçage numérique total et d'une surveillance de masse permanente.

NON AU CONTRÔLE DE LA VIE PRIVÉE !

CONTRADICTIONS À PROFUSION !

La Loi Covid est une catastrophe pour la liberté ! Ainsi, depuis le début, la plupart des mesures sont fondées sur des incohérences et donnent lieu à des inégalités de traitement immenses. Alors que les grandes entreprises ont engrangé des bénéfices records en 2020, les entreprises réellement touchées ne perçoivent pratiquement pas d'argent. Les PME et les emplois sont détruits dans de nombreux secteurs !

NON A L'INÉGALITÉ !

NON AU POUVOIR ANTIDÉMOCRATIQUE PERMANENT POUR LE CONSEIL FÉDÉRAL JUSQU'À 2031

La Loi Covid ne prévoit aucun contrôle des autorités ni aucune responsabilité pour les dirigeants ! Si certaines mesures partent d'une bonne intention, elles sont souvent insuffisantes et n'empêchent ni les licenciements, ni les faillites.

NON A L'ABOLITION DE NOS LIBERTÉS !

NON A LA PROPAGANDE D'ÉTAT

Avec la Loi Covid, le montant des subventions aux médias s'élève désormais à 480 millions de francs par an ! Bien que les groupes de presse fassent des profits, le gouvernement souhaite à tout prix verser de l'argent à la presse. Le Conseil fédéral subventionne les médias mettant ainsi fin à la liberté de la presse.

NON A UNE PRESSE DÉPENDANTE DE L'ÉTAT !

AUCUNE RAISON DE CÉDER À LA PANIQUE

Comme toute grippe sévère, le Covid-19 peut mettre la vie en danger. La maladie est déclenchée par le coronavirus SRAS-CoV-2. Cependant, contrairement à ce qui est souvent dépeint par les politiciens et certains médias, il n'y a aucune raison de céder à la panique. En effet, après un an de Loi Covid, une étude mondialement reconnue, même par l'OMS, réalisée par John P. A. Ioannidis, professeur à l'Université de Stanford, sur 1,5 milliard de personnes démontre qu'il n'y a aucune surmortalité par rapport aux années précédentes. La Loi Covid n'est aucunement justifiée.

Source: ►



Pour ces raisons et bien d'autres encore, le comité référendaire recommande de voter

NON À LA LOI COVID!

